

### CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GARD

#### Le nouveau site Gard.fr : simple, pratique et au plus proche de vous !

Sur ordinateur, tablette ou smartphone, il est là ! Le nouveau gard.fr s'adapte à tous vos besoins : chercher une information sur le Conseil départemental ou ses missions ? Trouver un contact ? Demander une subvention ? Consulter l'agenda des manifestations gardoises ? Tout est pensé pour vous guider efficacement, avec une attention particulière à l'accessibilité pour tous.

Publié le 04/12/2024 -



### Sécurisé et plus performant, ce site vous propose :

- Une arborescence simplifiée et une approche centrée sur vos besoins grâce à l'entrée : Mes démarches.
- Des rubriques permettant une navigation intuitive.
- Des contenus adaptés à votre profil : particulier, association, collectivité ou entreprise.
- Une compatibilité mobile. Quel que soit l'appareil utilisé, vous accèderez facilement aux informations essentielles.
- Un respect des normes d'accessibilité numérique pour permettre aux personnes en situation de handicap d'utiliser les services et fonctionnalités proposées.
- Une démarche écoresponsable, visant à minimiser l'impact environnemental du site.
- Un univers graphique épuré, misant sur la simplicité pour une navigation claire et agréable.

## Une mine de renseignements pratiques à votre portée

- Retrouver toutes les aides et tous les services du Conseil départemental
- Connaître nos dernières actualités
- Faire de l'agenda votre meilleur allié pour sortir ou proposer vos événements locaux
- S'informer sur les sessions de l'Assemblée et les décisions adoptées
- Nous contacter et trouver les adresses de tous nos lieux d'accueil



# Conseil départemental du Gard

# Lundi au vendredi

- Hôtel du Conseil départemental : de 8h00 à 17h00

  Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

  Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

<u>04 66 76 76 76</u>